

Bac Professionnel Service Aux Personnes et Animation dans les Territoires (S.A.P.A.T.) En apprentissage



Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires (RNCP3688)
Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date d'enregistrement de la certification : 01/09/2022

PUBLIC CONCERNE :

- De 16 ans à 29 ans révolus (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap),
- Après un CAP / BEP,
- Issu de la classe de Seconde Générale/ Professionnelle/Technologique

PRE-REQUIS :

- Avoir accompli le cycle 4 ou être titulaire d'un diplôme de niveau 5

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES :

- Remplir dossier de pré-inscription,
- Entretien avec la direction de la MFR et/ou d'un moniteur en présence du jeune et de la famille,
- Etre motivé par une formation associant enseignement général et professionnel et pratique sur le terrain,
- Avoir une sensibilité pour le travail avec les autres,
- Satisfaire aux critères d'inscription,
- Trouver un maître d'apprentissage et signer son contrat dans un délai de 3 mois.



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap
Claire EL-TADJOURI
Tél. : 02.85.29.92.49 - Mél : claire.eltadjouri@mfr.asso.fr



PRESENTATION GENERALE :

Le Bac Pro SAPAT prépare aux différents emplois du secteur des services à la population (les services de santé, d'éducation, de sécurité, d'aide aux publics fragiles et les services dits « de confort » (aide aux familles, service d'aide à la vie quotidienne), sphère des loisirs, métiers du service à la personne (soin, handicap, petite enfance, personne âgée...) et des services aux territoires.

OBJECTIFS :

Permettre à chaque jeune de :

- Acquérir une formation générale associée à une solide formation professionnelle.
- Découvrir le métier du secteur des services à la personne (enfants, malades, personnes en difficultés sociales, personnes handicapées, personnes âgées, animation, territoire, accueil...) et des services aux territoires.
- Acquérir une polyvalence dans les compétences techniques et professionnelles dans les secteurs des services aux personnes (entreprises, collectivités, associations).
- Viser l'autonomie du jeune dans sa scolarité et la gestion du quotidien.
- S'intégrer dans une équipe de travail et d'adapter son comportement au public.
- Participer à des activités pratiques et de les analyser.
- Obtenir une attestation de capacités générales et professionnelles intermédiaires en classe de 1^{ère} et un diplôme de niveau 4 : Bac Pro Services aux Personnes et Animation dans les Territoires
- Accompagner le jeune dans la construction de son projet professionnel.
- Acquérir une polyvalence de compétences dans les secteurs des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités.
- Atteindre un niveau permettant l'insertion professionnelle.

Première :

- Appropriation et mise en action des différents publics
- Affirmation d'un choix professionnel (projet du jeune)
- Autonomie dans les activités professionnelles
- Comprendre les informations

Terminale :

- Appropriation et mise en action des différentes structures et de son territoire
- Consolidation du projet professionnel
- Autonomie dans sa vie citoyenne
- Créer et mettre en place des projets (préparation + réalisation + évaluation)
- Analyser les informations, conduire une observation dans le but de réaliser un rapport précisant les atouts et contraintes d'une structure.

CONTENU DE LA FORMATION :

La formation Bac Pro Services aux Personnes et Animation dans les Territoires s'articule autour de 2 groupes de modules :

- Enseignement général (français, mathématiques, histoire-géographie...)
- Enseignement professionnel (Gestes et postures, pratiques professionnelles, éducation sociale et familiale, santé, biologie humaine, conduite de projets, mise en place d'actions en partenariat avec le territoire (association, collectivités territoriales, organismes professionnels...))

Les modules d'enseignement général permettent un approfondissement de connaissances tandis que les modules professionnels visent l'acquisition de compétences spécifiques.

Pour la classe de Première et Terminale, un module comprend plusieurs matières :

a) Modules d'enseignements généraux

MG1 : Mathématiques, TIM, Biologie, Ecologie, Physique, Chimie

MG2 : Documentation, Histoire-Géographie, Education Morale et Civique, Lettres

MG3 : Lettres, Education Socio-culturelles, Langue vivante (Anglais)

MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans les situations sociales, EPS, Education socio-culturelle, Histoire-Géographie, Education Morale et Civique

b) Modules professionnels

MP 5 : Activités au service du lien social dans leur contexte territorial

MP 6 : Organisation de ses interventions auprès de la personne et sur le territoire

MP 7 : Accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne

MP 8 : Accompagnement de la personne au sein de son espace de vie

MP 9 : Dynamisation d'un lieu de vie local

MAP : Module d'adaptation professionnelle

Une formation innovante :

- Visite de structure, d'entreprise
- Intervention de professionnels
- Stage Erasmus +
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Possibilité de passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en partenariat avec les Francas.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Les Maisons Familiales Rurales ont une approche globale de l'éducation. Dans des établissements à taille humaine, elles conduisent les jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle. Le jeune participe à la vie résidentielle.



A la M.F.R. l'organisation de la formation répond aux attentes de l'adolescent :

- **Un suivi individualisé** : Entouré par une équipe, il est connu et reconnu, écouté et accompagné,
- **Une pédagogie adaptée** : Inscrit dans une formation par alternance, il est valorisé par les activités de stage et les échanges avec les adultes,
- **Une ambiance éducative** : Intégré dans un groupe, il se confronte avec d'autres et apprend la solidarité et la responsabilité,
- **Une formation par étapes** : Engagé dans un parcours de formation, il réfléchit à son orientation et se projette dans l'avenir.

COMPETENCES – CAPACITES PROFESSIONNELLES VISEES :

- Compétences professionnelles visées :
 - ✓ Savoir communiquer : accueil de publics et prise en charge des demandes, mise en œuvre d'une communication adaptée aux interlocuteurs et aux situations, valoriser la structure et les services qu'elle propose
 - ✓ Savoir organiser et évaluer son travail : préparation, structuration, évaluation d'une activité, gestion et évaluation d'une équipe
 - ✓ Savoir accompagner les personnes (aménagement du cadre de vie, proposer des activités pour le bien-être de la personne, réaliser en autonomie une intervention d'aide à la personne, identifier des situations à problèmes et élaborer des réponses, suivre des démarches administratives)
 - ✓ Concevoir et mettre en œuvre une activité de service (analyser les besoins, les ressources d'un territoire, mettre en réseau les différents acteurs, organiser l'activité de service)

- Capacités professionnelles visées :
 - ✓ Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
 - ✓ Débattre à l'ère de la mondialisation
 - ✓ Développer son identité culturelle
 - ✓ Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
 - ✓ Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective
 - ✓ Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire
 - ✓ Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes et l'organisation de son quotidien
 - ✓ Animer un lieu de rencontre et d'échanges
 - ✓ Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale
 - ✓ S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

DUREE :

Une formation en 2 ans par alternance sur 104 semaines (si démarrage en classe de Première) dont :

- 1350 heures à la MFR en moyenne,
- 2310 heures en milieu professionnel en moyenne (congés compris).

selon un rythme adapté à une montée en compétences en seconde, première et terminale.

L'objectif est de valoriser l'expérience du jeune et d'affiner son projet en terme d'orientation.

La semaine d'école est continue avec 35 heures par semaine incluant en moyenne :

- Environ 1/3 de matières générales
- Environ 2/3 de matières professionnelles sous forme de cours et de travaux pratiques
- Ainsi que des heures d'accompagnement spécifiques à la MFR.



DATES :

- Classe de Première : 1^{ère} ou 2^{ème} semaine de septembre en fonction du calendrier,
- Classe de Terminale : dernière semaine d'août en fonction du calendrier.

LIEU(X) :

MFR de Bernay : 199 rue de Bouffey 27300 BERNAY
Adresse de l'entreprise

TARIF(S) 2026– 2027 :

Un internat est mis à disposition de tous les jeunes inscrits avec des activités de travail, d'études et d'animation sous réserve des places disponibles.

Classe de Première et de terminale :

Coûts d'hébergement et restauration en qualité d'interne / semaine : 80 €

Coûts de restauration en qualité de demi-pensionnaire / semaine : 56 €

Les frais de dossier de 30 € versés au moment de la pré-inscription viennent en avance de la pension et ne sont pas restituées en cas de non-inscription définitive.

L'intégralité des frais de scolarité et une partie des frais d'hébergement et restauration sont pris en charge par un Opco (Opérateurs de Compétences), le reste étant à la charge de l'apprenti ou sa famille (se renseigner auprès du service comptabilité).

Se renseigner au secrétariat pour les différentes aides possibles et les conditions d'accès à la « Carte Atouts » dès la rentrée scolaire.

REMUNERATION :

Vous êtes considérés comme salarié. À ce titre, vous percevez un salaire de la part de l'entreprise qui ne vous permet pas de toucher une bourse scolaire classique. En effet, il s'agit bien là d'une différence avec un élève dans une filière générale qui aura un statut étudiant.

Le salaire que vous recevez se plie à un barème national. Il dépend de votre âge et de votre niveau d'étude. Il varie donc de 27 % du SMIC pour un élève en alternance de moins de 18 ans en première année jusqu'à 100 % minimum du SMIC pour un élève de plus de 26 ans en **contrat de professionnalisation** et titulaire du baccalauréat. Ce montant se substitue donc à une bourse en alternance ou une bourse d'apprentissage.

La rémunération des apprenti(e)s en % du SMIC (minimum légal) :

SMIC brut au 01/01/2026 : 12,02 € par heure soit 1 823 € pour 151.67 heures (35 heures par semaine)

Age	DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES (base 151,67 heures)								
	% du SMIC	1ère année		% du SMIC	2ème année		% du SMIC	3ème année	
		par mois	par an		par mois	par an		par mois	par an
16 - 17	27%	492 22 €	5 906 63 €	39%	710 98 €	8 531 79 €	55%	1 002 67 €	12 032 01 €
18 - 20	43%	783 90 €	9 406 85 €	51%	929 75 €	11 156 96 €	67%	1 221 43 €	14 657 18 €
21 - 25	53%	966 21 €	11 594 49 €	61%	1 112 05 €	13 344 60 €	78%	1 421 97 €	17 063 58 €
26 et +	100%	1 823 03 €	21 876 39 €	100%	1 823 03 €	21 876 39 €	100%	1 823 03 €	21 876 39 €

MODALITES D'EVALUATION ET OBTENTION DU DIPLOME :

L'établissement est habilité à mener le contrôle continu, en conséquence les diplômes sont obtenus de la façon suivante :

- Sauveteur secouriste au travail (SST) ;
- BAC PRO Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires : le diplôme sera validé par le contrôle continu et les épreuves terminales.

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

Accès à l'emploi dans les métiers du domicile et dans des structures à vocation :

- Sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants (ex : AVS...), centre social : en qualité d'Agent des Services Hospitaliers, collectivités territoriales...
- touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberge, prestataire d'activités d'animation...
- commerciale

Entrée en année de préparation ou écoles professionnelles :

- aide-soignant, auxiliaire de puériculture,
- institut de formation en soins infirmiers,
- école de moniteurs éducateurs et autres concours du paramédical et social

Poursuite de formation :

- Formations de technicien de l'intervention sociale et familiale, d'animateur en gérontologie, diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social...
- BP JEPS
- BTSA Services en Espace Rural, BTS Economie Sociale et Familiale, BTS Animation et gestion touristique et locale, BTS PME/PMI, BTS SP3S...
- IUT carrières sociales ...

Entrée dans la fonction publique :

concours de catégorie B et C selon les textes en vigueur



INDICATEURS DE RESULTATS :



Indicateurs de résultats au Bac Pro SAPAT en formation apprentissage MFR-CFA de Bernay

Année scolaire	Classe	Nombre d'apprentis	Nombre d'apprentis présentés à l'examen	Taux d'obtention du diplôme	Taux poursuite d'étude à 8 mois	Taux d'insertion professionnelle à 8 mois	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de rupture de contrat d'apprentissage	Taux de retour des enquêtes en fin d'année scolaire	Taux de satisfaction en fin d'année scolaire
2020-2021	1ère SAPAT	1					0%	0%	100%	100%
	Terminale SAPAT	1	1	100%		100%	0%	0%	100%	100%
2021-2022	1ère SAPAT	0					0%	0%		
	Terminale SAPAT	1	1	100%		100%	0%	0%	100%	100%
2022-2023	1ère SAPAT	2					0%	0%	100%	100%
	Terminale SAPAT	1	(1 en FI)	(100% en FI)			0%	100%		
2023-2024	1ère SAPAT	1					100%*	100%*	100%	100%
	Terminale SAPAT	2	2	100%			0%	0%	100%	100%
2024-2025	1ère SAPAT	0					0%	0%	100%	100%
	Terminale SAPAT	2	2	100%			0%	0%	100%	100%

* déménagement dans une autre région



Insertion des jeunes issus de la formation initiale (voir l'enquête publiée sur le site internet : <http://www.mfr-bernay.fr/medias/File/Document%20resultats%20insertion%2076-27%202020.pdf>)

STATUT :

Formation en apprentissage en classe de Première et Terminale ou en classe de terminale (sous réserve de places disponibles).

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT :

Arnaud DESCHUTTER, Directeur :
Tél. : 02 32 43 09 77 - Mél : mfr.bernay@mfr.asso.fr

FORMATEUR RESPONSABLE :

Claire EL-TADJOURI
Tél. : 02.85.29.92.49 - Mél : claire.eltadjouri@mfr.asso.fr

LIENS UTILES :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>